



Pour diffusion immédiate

Le pacte social de La Mitis porte à nouveau ses fruits : l'auditorium René-Dupéré de l'école du Mistral connaîtra une seconde vie

Rimouski, le 5 juillet 2011 – La Commission scolaire des Phares (CSDP) et ses partenaires du milieu mitissien sont heureux d'annoncer aujourd'hui la réfection de l'auditorium de l'école du Mistral, un projet nécessitant un investissement global de près de 1,7 M \$.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport contribue financièrement au projet pour 1 250 000 \$ dans le cadre des mesures ciblées applicables aux infrastructures (montant non transférable à d'autres postes budgétaires et qui ne peut servir à combler le déficit annoncé). L'ensemble de ses partenaires de La Mitis y participent activement pour un montant total de 295 000 \$.

La Caisse populaire Desjardins de Mont-Joli verse 150 000 \$, la Municipalité régionale de comté de La Mitis et la Ville de Mont-Joli offrent chacune 50 000 \$, la Caisse Desjardins des Versants du Mont-Comi participe au montage financier pour 15 000 \$ et la Caisse populaire Desjardins de La Mitis fait de même pour 10 000 \$. Le Club Rotary de Mont-Joli et le Centre local de développement (CLD) de La Mitis font chacun preuve d'un effort important de 10 000 \$.

L'apport financier des partenaires mitissiens de la CSDP permet des ajouts importants aux rénovations qui étaient prévues dans le projet initial (à savoir le maintien en état du bâtiment selon les mesures du MELS palliant la vétusté de l'immeuble). En effet, un balcon sera construit et rehaussera la prestance et la fonctionnalité de l'infrastructure.

À l'initiative de la CSDP, la communauté mitissienne s'est mobilisée il y a près de cinq ans et a élaboré un pacte social afin d'offrir un support plus grand à l'école du Mistral. De son côté, l'école a soumis un plan d'action pour favoriser la réussite éducative. Les résultats aux épreuves ministérielles de l'école du Mistral se traduisaient alors par une morosité qui affectait la réussite des élèves. Une étude approfondie de la question avait permis aux acteurs socioéconomiques de La Mitis d'identifier des solutions et de poser les gestes nécessaires au rehaussement du sentiment d'appartenance et de fierté des jeunes, du personnel et des parents à l'endroit de leur école.

Plusieurs réalisations ont vu le jour grâce à la signature de ce pacte social. La bonification du projet de réfection de l'auditorium de l'école du Mistral est la dernière en liste : toute La Mitis gagnera **une salle de spectacles** digne de ce nom et pourra éventuellement offrir une gamme complète d'activités culturelles.

-30-

Source : *M. Raymond Tudeau*
Président
Commission scolaire des Phares
418 723-9485